

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 12 juins 2023

Présents : Michel SOULEILS, Raphaël SUAREZ, Ghislaine GALY, Jean-Luc MOUYSSAC, Patricia LANGEVIN, Maryse FERRER, Pierrette EMLINGER, Pierre LAVABRE, Bernard MOUCHAGUE, Louis ESCANDE, Christine MARIN, Bernard LECONTE

Excusés : Jean-Claude SERRANO

Le Président Michel SOULEILS ouvre la séance à 18h55.

- **Le rando challenge prévue le 4 juin :**

Le rando challenge a été annulée et reportée en 2024. L'organisation d'un tel événement demande du temps (prévoir 1 an à l'avance) et la mise en place d'une équipe porteuse du projet.

La démarche retenue pour l'organisation de ce type d'événement :

- La personne à l'initiative du projet vient le présenter au CA des Passejaires
- Une équipe projet est mise en place
- L'organisateur est clairement identifié (association, Fédération départementale)

En octobre un rando challenge est prévue dans les Hautes Pyrénées, il faudrait contacter les organisateurs.

- **Le forum des associations de Varilhes :**

Le forum prévu le 9 septembre est annulé par manque d'associations intéressées.

Par contre ce jour-là les associations intéressées peuvent proposer une activité, la mairie diffusera les informations.

Proposition : Pierrette propose d'animer la rando à la Caramille l'après-midi. Voir avec Jean-Claude Serrano la possibilité d'une activité marche nordique au départ de Varilhes le matin.

- **Demandes de subventions :**

La mairie de Varilhes a versé 300€ de subvention.

- **Dates à retenir :**

- 10 novembre 2023 : assemblée générale
- 6 janvier 2024 : galette

- **Remboursement des frais de reconnaissance des séjours :**

Le tarif appliqué est de 0,44€ du km (tarif correspondant au barème de la DGFIP)

1. Si la personne est imposable, elle déduit ses frais de ses impôts et bénéficie ainsi de la défiscalisation. Les imprimés de demande de défiscalisation devront être transmis au bureau de l'association au 21/12.
2. Si la personne est non imposable, l'association rembourse les frais occasionnés.

- **Le point sur les séjours réalisés :**

- Val Louron : 55 participants, 3 sites d'hébergement, 7 journées d'accompagnement par des guides, 15 randonnées et variantes proposées au cours de la semaine. Le bilan financier est de + 58€ sans la participation du club.
- La Grande Motte : 22 participants (24 inscrits mais 2 désistements de dernière minute). Nous sommes en attente de la réponse de l'hébergeur pour un éventuel remboursement. Le séjour étant court, l'assurance annulation n'avait pas été proposée.
- Décision : à l'avenir tous les séjours, quelle que soit la durée, seront déclarés à la fédération et une assurance annulation sera proposée.

- **Les séjours à venir :**

- Mont Louis : 36 personnes inscrites (27 sur les 7 jours et 13 pour les 4 jours)
- Le Verdon : 27 personnes inscrites. Inscription définitive le lundi 19/6 entre 9h et 12h

Le président lève la séance à 20h10.

La secrétaire, Ghislaine Galy,

Le président, Michel Souleils